

GIE Legal2digital

DAFANA FERME

Annonce n° 2674
Type Constitution de société
Parution web 30/10/2026
Parution print 30/10/2026 · Le Journal de Mayotte (JDM_20261030.pdf)

CONSTITUTION DE SOCIETE

Par acte SSP du 22/10/2026, il a été constitué une EARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : DAFANA FERME

Objet social : - La polyculture et la production végétale : la culture de terres agricoles, la production, la récolte et la gestion de toutes cultures de plein champ, fourrages, céréales ou autres productions végétales. - L'élevage d'animaux : l'élevage, le naissage, l'engraissement et le soin d'animaux de toutes espèces, et plus spécifiquement de volailles, de caprins, d'ovins et de bovins. - La valorisation des produits de l'exploitation : la transformation, le conditionnement, le stockage, le transport et la commercialisation (y compris en vente directe ou circuits courts) des produits issus principalement de l'exploitation agricole (viande, lait, fromage, œufs, laine, cultures, etc.).

Siège social : 11 RUE DU COLLEGE BANDRAJOU SADA 97640 Sada.

Capital : 7500 €

Durée : 99 ans

Gérance : M. ABDOU SOILIH Daniel, demeurant 11 RUE DU COLLEGE BANDRAJOU SADA 97640 Sada

Immatriculation au RCS de Mamoudzou

Annonce publiée sur AJL976.yt. Directeur de la publication : Bruno MATTEI, directeur de publication du Journal De Mayotte.